

Image not found or type unknown



Litige Avec une décision de la CIPAV

Par **Lio 46**, le **24/10/2019** à **14:27**

Bonjour

j'ai reçu un accord de la commission de surendettement qui en outre prenait en considération ma dette de la CIPAV cette dernière par lettre simple me fait savoir qu'elle n'accepte pas la décision de la BDF et depuis m'a envoyé par huissier une contrainte pour payer mes cotisations dues. Ma question est : est-ce que je peux contester la contrainte devant le tribunal compétent ?

merci d'avance